

CIMETIÈRE DE SAINTE-ADRESSE

Information aux usagers

Campagne d'exhumation 2026

14^{ème} Division

La commune informe les familles et usagers du cimetière qu'une campagne d'exhumation sera menée dans la 14^{ème} division au cours de l'année 2026.

Concessions concernées :

Les concessions arrivées à terme et dont le renouvellement n'a pas été demandé dans les délais légaux seront reprises par la commune conformément au Code général des collectivités territoriales.

La liste des concessions concernées est consultable :

- En mairie,
- à l'entrée du cimetière

Démarches pour les familles

Si votre concession est concernée :

- Vous pouvez demander des informations ou procéder au renouvellement,
- Vous pouvez récupérer les monuments ou éléments funéraires avant la date d'intervention.

Les opérations seront réalisées dans le plus strict respect des défunt, de leurs familles et de la réglementation en vigueur.

 Service cimetière : 02.35.54.05.07

 Courriel : etat-civil@sainte-adresse.fr